

## Rôle et formation du maître d'apprentissage

L'apprenti est obligatoirement accompagné par un maître d'apprentissage qui a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti des compétences nécessaires à l'obtention du titre ou du diplôme préparé, en liaison avec le CFA. Le maître d'apprentissage peut être le chef de l'entreprise, ou un salarié.

Son rôle consiste notamment à :

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Les conditions de compétence professionnelle pour être maître d'apprentissage sont définies par convention ou accord collectif de branche dont l'entreprise relève. A défaut de convention ou d'accord collectif de branche, le maître d'apprentissage doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme, ou titre, du même domaine professionnel et d'un niveau au moins équivalent à celui visé par l'apprenti et d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti, ou
- Justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti être d'un niveau au moins équivalent.

Le nombre maximal d'apprentis ou d'élèves de classes préparatoires à l'apprentissage pouvant être accueillis simultanément dans une entreprise ou un établissement est fixé à deux pour chaque maître d'apprentissage, plus éventuellement un apprenti "redoublant".

### La formation du maître d'apprentissage :

Un guide : quelqu'un qui aide et qui conseille. Voilà ce que représente le tuteur ou le maître d'apprentissage pour un jeune arrivé depuis peu dans votre entreprise.

Pour autant, transmettre son savoir et ses compétences n'est pas forcément inné. Mieux vaut donc lui proposer une formation pour l'aider dans sa nouvelle fonction et la valoriser.

Quatre bonnes raisons de former le maître d'apprentissage :

- Améliorer l'intégration des jeunes.
- Diffuser la culture de l'alternance dans l'entreprise.
- Fidéliser les salariés.
- Réussir la transmission.